

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 11 juin 2026

COMMUNE DE  
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GRGNAC Françoise.

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal le 05 juin 2026,  
En application de l'article L.5217-10-4 du CGCT, les projets de CFU de l'ensemble des budgets ont été transmis par courrier électronique le 29 mai 2026.

**Absents excusés :** Laura DANILO, Valérie CHAILLOU

**Pouvoirs :** Laura DANILO donne pouvoir à Michaël GEORGES,  
Valérie CHAILLOU donne pouvoir à Véronique LHOMME

**Secrétaire de séance :** Gildas ORHAN a été élu secrétaire de séance.

### 2026-06-11-06 Vote des subventions aux associations et autres organismes – annexe tableau

Chaque année, la commune est sollicitée pour contribuer financièrement aux actions menées par des associations sur le territoire communal. Cette contribution se traduit par le versement de subventions. Les commissions finance et associations se sont réunies le 28/05 et après examen des différentes demandes, proposent d'attribuer les montants de subventions aux associations mentionnés dans l'annexe jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- arrête les subventions pour chaque association dans la limite des montants mentionnés ;
- charge Mme le Maire des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Mme Le Maire  
Françoise GRIGNAC

Le secrétaire de séance,  
Gildas ORHAN

